

Principales conclusions de l'étude de faisabilité sur la gestion intégrée menée en 2005 :

- Une vision duale des Gaves : sous-bassins du gave de Pau et du gave d'Oloron
- Pour une fédération progressive des acteurs et des outils existants
- Pas de structure porteuse fédératrice identifiée
- Une volonté globale des acteurs à réfléchir à la gestion intégrée

La démarche 2009-2010 de gestion intégrée en bref :

- Sensibilisation des acteurs du bassin (questionnaire + entretiens)
- Création d'un Comité de Pilotage sur le bassin
- Organisation de réunions et de groupes de travail
- **Positionnement des acteurs** sur la mise en place d'outil(s) de gestion intégrée de l'eau

L'animation de la démarche :

- Durée du programme : 2009-2010
- Structure porteuse : SMDRA
- Partenaires financiers : Conseils Régionaux Aquitaine et Midi-Pyrénées, Agence de l'Eau Adour Garonne, SMDRA.
- Animatrice : Audrey FONTAINE

Contact

Audrey FONTAINE
Syndicat Mixte pour le Développement Rural
de l'arrondissement d'Argelès-Gazost
4 rue Michelet - 65100 LOURDES
☎ 05.62.42.64.98 - ✉ audrey.fontaine@smdra.fr



Vers une gestion intégrée de l'eau sur le bassin des Gaves ?

Le projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Adour Garonne (SDAGE - document d'objectifs 2010-2015) a identifié le bassin des Gaves comme un territoire à enjeux pour la reconquête et la préservation de la qualité des eaux et des usages.

L'atteinte de cet objectif passe par une action concertée des acteurs de l'eau à l'échelle du bassin versant afin de concilier aménagement du territoire et préservation de l'équilibre fragile du patrimoine que représentent les gaves de Pau et d'Oloron ainsi que leurs affluents.

C'est pourquoi une démarche de concertation a été lancée afin d'évaluer la plus-value que représenterait la mise en place d'outil(s) de gestion concertée de l'eau.

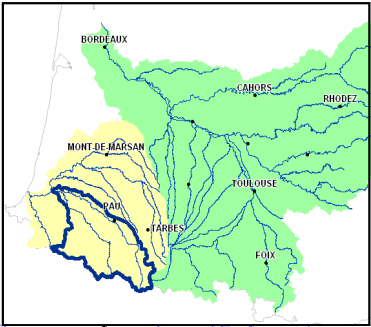
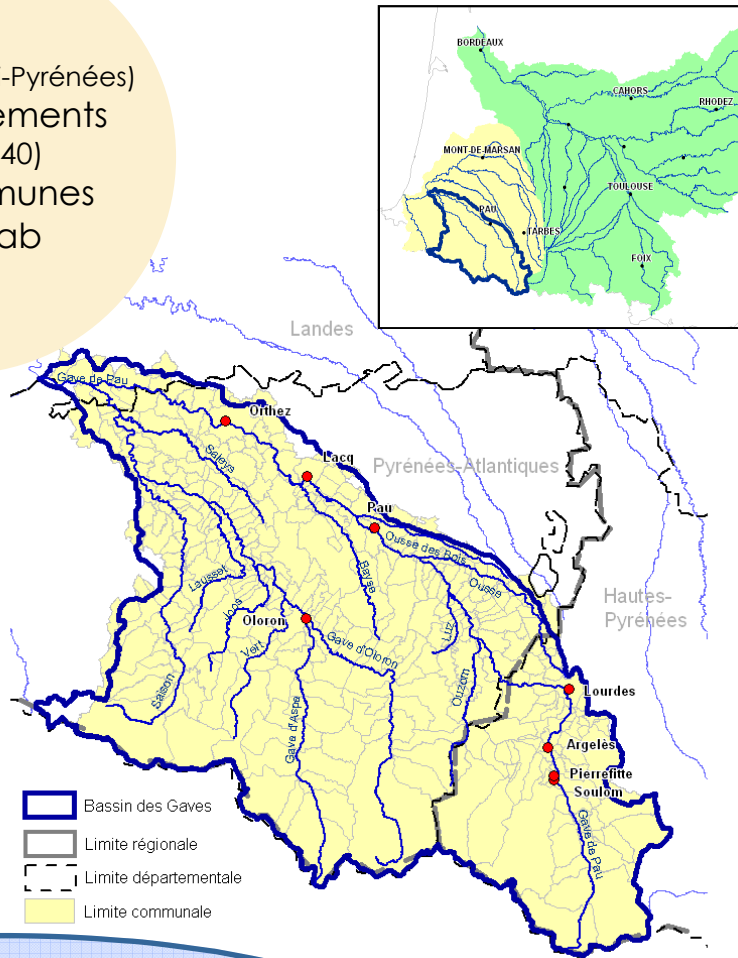
Cette animation territoriale est portée par le Syndicat Mixte pour le Développement Rural de l'arrondissement d'Argelès-Gazost (SMDRA) depuis mars 2009 et vise à donner une nouvelle impulsion à la réflexion initiée dès 2005 par l'Agence de l'Eau sur la question de la gestion intégrée (Etude de pré-faisabilité Bassin des Gaves - 2005).

Cette démarche, qui s'inscrit dans le cadre de l'avenant au Contrat de Rivière du Gave de Pau (2008-2010), a été lancée en concertation avec l'Etat, l'Agence de l'Eau ainsi que les Conseils Régionaux Aquitaine et Midi-Pyrénées.



Le bassin des Gaves , c'est :

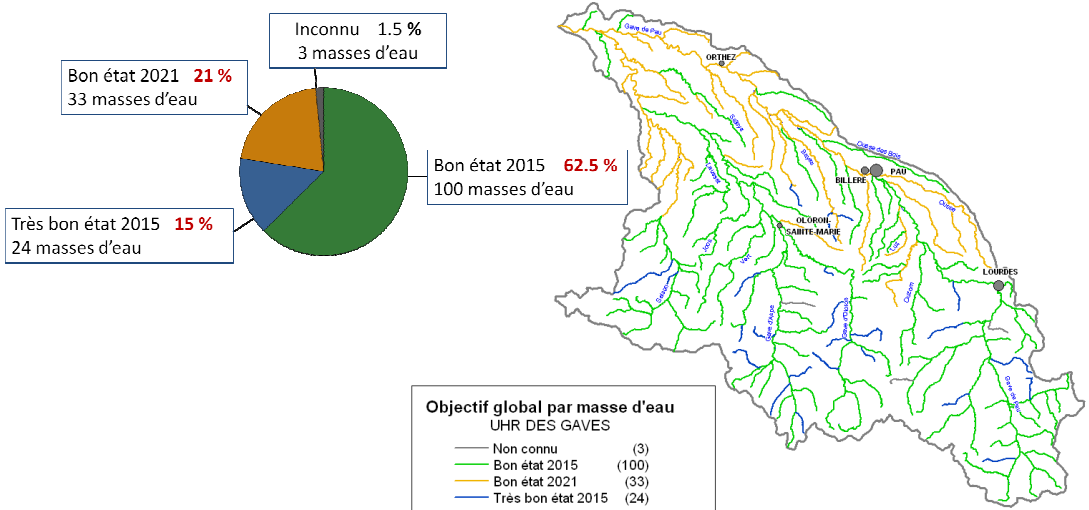
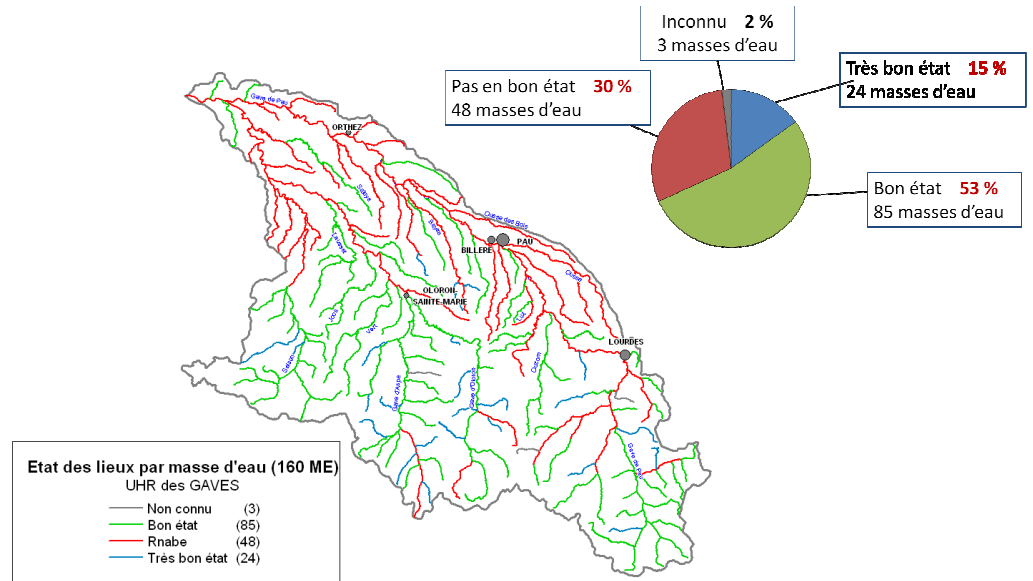
- 2 régions (Aquitaine / Midi-Pyrénées)
- 3 départements (64 - 65 - 40)
- 351 communes
- 350 000 hab
- 5 500 km²



Les grands enjeux :

- Qualité des eaux souterraines et des têtes de bassin pour les besoins d'Alimentation en Eau Potable
- Qualité des eaux de rivières et lacs pour les usages aquatiques (sports d'eaux vives, pêche...)
- Fonctionnalité des rivières et dynamique fluviale (milieux aquatiques, entretien, migrants, transports solides, inondations...)
- Gestion des retenues sur les hauts bassins (éclusées, débits réservés).

De l'état des lieux du bassin en 2005...



... aux objectifs d'atteinte du bon état des eaux d'ici 2015